

La religion dans la socialisation de l'enfant québécois au XIX^e siècle

Denise Lemieux-Michaud

Volume 46, 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1007112ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1007112ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Historia Ecclesiae Catholicae Canadensis Inc.

ISSN

0318-6172 (print)

1927-7067 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lemieux-Michaud, D. (1979). La religion dans la socialisation de l'enfant québécois au XIX^e siècle. *Sessions d'étude - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 46, 5–24. <https://doi.org/10.7202/1007112ar>

La religion dans la socialisation de l'enfant québécois au XIX^e siècle

L'histoire de l'enfance est un domaine de recherche relativement nouveau, dont les principaux travaux s'échelonnent sur les vingt dernières années. Bien sûr, il y eut auparavant des livres sur l'histoire des institutions d'éducation ; mais en général on s'attardait peu à cette éducation familiale dont Henri-Irénée Marrou soulignait l'influence à Rome et la trivialité à Sparte ¹. Depuis Freud, la psychologie n'a fait que confirmer l'importance des premières années de l'enfant pour la formation de l'adulte et l'anthropologie a fort bien documenté par la suite la variété des modes de socialisation de l'enfant et leurs liens multiples avec d'autres aspects des cultures. Dans un ouvrage remarquable sur ces rapports entre enfance et société, Erick Erickson note que « les ouvrages sur l'histoire, la société ou la morale sont innombrables mais rares sont ceux qui tiennent compte du fait que tous les hommes ont commencé par être des enfants et que tous les peuples se sont formés dans leur nursery ² ». Un des premiers, Erickson tenta d'appliquer à des sociétés complexes des théories nées de l'observation des sociétés primitives, visant à expliquer les liens entre la personnalité et la culture.

Plusieurs historiens posent maintenant aux sociétés pré-industrielles ces questions concernant l'enfance qui avaient d'abord suscité un rapprochement entre psychologues et anthropologues. Certains chercheurs, nettement influencés par les théories sur la culture et la personnalité, tentent de reconstituer la socialisation de l'enfant d'une communauté et d'établir des liens avec d'autres aspects de son organisation sociale. John Demos a étudié de ce point de vue la vie familiale à Plymouth au XVII^e siècle ; David Hunt a fait de même

¹ H. I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, Seuil, 1950.

² Erick ERICKSON, *Enfance et Société*, Genève, Delachaux et Niestlé, 1959, p. 5.

pour la France d'Ancien Régime ³. D'autres historiens ⁴, sans référer explicitement à des théories précises, rassemblent des documents sur tel ou tel aspect de la vie de l'enfant, la naissance, l'alimentation, les soins divers qui lui sont prodigués généreusement ou parcimonieusement par son entourage. De l'embaillotement des bébés à la mise en nourrice et à la mise en apprentissage, la puériculture des sociétés anciennes n'a pas fini de nous étonner.

Une autre avenue menant à l'histoire de l'enfance est l'histoire démographique. À partir des pyramides d'âge propres aux sociétés d'Ancien Régime, de leurs taux élevés de natalité et de mortalité infantile, on en vint à s'interroger sur la place qu'y occupent les enfants. Il faut recourir à l'imagination, d'après Peter Laslett, pour deviner quelque peu certains effets de la présence continue et bruyante des enfants dans l'environnement quotidien de nos ancêtres alors que près de la moitié de la population totale est jeune. Il y a quelque chose de mystérieux, dit-il, dans le silence quasi absolu des hommes de ce temps en ce qui concerne cette multitude de nourrissons, de bambins et d'adolescents ⁵. Quelques auteurs ont rapproché les faibles chances de survie des nouveaux-nés et la place minime de l'enfance dans les écrits de ces périodes. C'est en considérant non seulement la démographie mais divers aspects de la vie enfantine, les costumes, les jeux, les codes de savoir-vivre, et l'école, que Philippe Ariès a analysé la transformation du statut de l'enfant du Moyen Âge à l'Ancien Régime ⁶. Dans certains milieux de la France du XVII^e siècle, il repère les signes d'une perception plus aiguë de l'enfant qui se généralisera peu à peu dans les siècles qui suivent. Par contraste avec l'importance toute nouvelle prise par l'enfant des périodes plus modernes, il parlera de l'indifférence du Moyen Âge à son égard. D'autres auteurs, devant la piètre qualité des soins donnés aux enfants, devant des coutumes comme la mise en nourrice et la mise en apprentissage, insisteront davantage et pour une période s'étendant jusqu'au XIX^e siècle, sur les rigueurs

³ John DEMOS, *A Little Commonwealth, Family Life in Plymouth Colony*, New York, Oxford Univ. Press, 1970. David HUNT, *Parents & Children in History*, New York, Harper & Row, 1970.

⁴ J. GÉLIS, M. LAGET et M.F. MOREL, *Entrer dans la vie. Naissance et enfances dans la France traditionnelle*, Paris, Gallimard, 1978.

⁵ Peter LASLETT, *The World We Have Lost*, New York, Scribners, 1973, p. 109.

⁶ Philippe ARIÈS, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1973. Paru en 1960, ce livre a influencé de nombreux auteurs.

des sociétés anciennes envers leur progéniture⁷. Des études récentes, sans nier l'existence de modes de vie où les enfants sont vulnérables, examinent des types de documents qui conduisent à des interprétations plus nuancées. Ainsi Françoise Loux, en reconstituant l'univers de significations entourant la relation mère-enfant telle qu'elle se manifeste à travers des pratiques de médecine populaire, y redécouvre un souci de l'enfant et une tendresse demeurés jusque-là inaperçus⁸.

Le Québec du XIX^e siècle offre un terrain privilégié pour étudier à la fois les comportements traditionnels envers l'enfant et les changements qu'y introduit la modernisation. Sa population est majoritairement rurale mais non pas immobile puisqu'elle est le lieu d'importants déplacements du Québec vers les centres industriels de la Nouvelle-Angleterre, d'une région rurale à l'autre et des campagnes vers les villes surtout dans la seconde moitié de la période. Sa population urbaine passe d'environ 20% en 1851 à 40% en 1901. C'est surtout à partir de 1880 que démarre lentement l'industrialisation. Ses taux de natalité baissent légèrement, affectés par l'émigration et les crises agricoles qui retardent les mariages ; la mortalité demeure très forte, les taux étant gonflés en particulier par la mortalité infantile⁹.

À partir des débuts du XIX^e siècle et même un peu avant, sort des rangs de cette société de ruraux une petite bourgeoisie issue des professions libérales qui adopte le genre de vie bourgeois par plus d'un aspect, imitant également les seigneurs en déclin. Par ses mœurs, ses attitudes et ses valeurs elle demeure pourtant très proche de son milieu d'origine. C'est chez des membres de cette classe qu'on saisit le mieux l'apparition de nouveaux modèles d'éducation et surtout d'un nouveau genre de vie pour ses enfants. Le discours sur l'enfance qui apparaît dans la littérature vers la fin de ce siècle doit être saisi dans ce contexte de changement social. Les images de l'enfance qui s'y expriment s'écartent peu des images des paysans que nous révèlent des monographies, images auxquelles

⁷ Lloyd de Mause et Edward Shorter poussent très loin leurs critiques des sociétés anciennes à cet égard. LLOYD DE MAUSE, ed., *The History of Childhood*, New York, Harper & Row, 1975. EDWARD SHORTER, *Naissance de la famille moderne*, Paris, Seuil, 1977.

⁸ Françoise LOUX, *Le jeune enfant et son corps dans la médecine traditionnelle*, Paris, Flammarion, 1978.

⁹ Voir Jean HAMELIN et Yves ROBY, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, pp. 67-74.

les bourgeois recourent lorsqu'ils parlent de leurs enfants dans leur correspondance.

Une recherche sur l'enfance dans la littérature québécoise nous a amené à traiter divers aspects de la transformation du statut de l'enfant aux XIX^e et XX^e siècles et des expressions diverses prises par le thème de l'enfance dans la littérature¹⁰. Dans le présent article, nous aborderons sous deux angles différents le rôle de la religion dans la socialisation de l'enfant au XIX^e siècle. Un premier point portera sur les images de l'enfant que révèlent à la fois la littérature et les documents personnels, images auxquelles se rattachent des méthodes d'éducation traditionnelles ; ces méthodes suscitent la critique non seulement de gens des milieux libéraux mais de certains prêtres conservateurs. Le second point présentera ce début de changements en éducation au XIX^e siècle sous un angle inusité : à travers l'analyse du *Manuel des parents chrétiens*¹¹ publié en plein milieu du siècle par l'abbé Mailloux, apôtre de la tempérance, nous nous demanderons si l'Église catholique de ce temps n'a pas contribué, en poursuivant ses fins de moralisation des populations, à la transformation des mentalités qui précède et accompagne l'industrialisation. Ce Manuel nous apparaîtra comme une tentative pour substituer aux modes d'éducation familiale des milieux populaires, un ensemble de pratiques, fortement religieuses certes, mais en un sens, assez proches des nouvelles normes adoptées par les familles bourgeoises.

I

Dans les écrits du XIX^e siècle évoquant des enfants, qu'il s'agisse de poèmes, contes, légendes ou de documents personnels, nous sommes fréquemment ramenés à des images d'innocents et d'anges. La croyance qui s'y rattache, François Lebrun l'évoque pour expliquer les sentiments devant la mort en Anjou au XVIII^e siècle, mais elle existe ailleurs en divers points de l'Europe chrétienne :

La mort d'un petit enfant, à condition qu'il ait reçu le baptême d'où la pratique très répandue de l'ondoiement, est considérée, sur le plan religieux, comme une délivrance, puisque l'enfant a la grâce d'accéder d'emblée au paradis sans

¹⁰ Denise LEMIEUX-MICHAUD, *L'enfance dans la société et le roman québécois*, thèse de doctorat, Université Laval, décembre 1978.

¹¹ Alexis MAILLOUX, *Manuel des parents chrétiens*, 1851, Montréal, V.L. B., 1977.

connaître les amertumes de cette vie et risquer son salut ; sur le plan humain, elle est ressentie comme un accident presque banal qu'une naissance ultérieure viendra réparer. L'usage assez fréquent en Anjou comme ailleurs de donner à l'un des enfants suivants le prénom même du petit mort, est là pour le prouver ¹².

Cette croyance se retrouve en de nombreuses variantes dans les écrits québécois du XIX^e siècle. Venue de France avec nos ancêtres, elle semble avoir survécu ici fort longtemps. Il suffit de lire les *Relations des Jésuites* pour en retracer l'origine car on y décrit fréquemment la mort des petits Indiens baptisés comme des anges qui s'envolent vers le ciel. Parmi ces nombreux textes qui évoquent les regrets des parents mais aussi la consolation et même la joie de ceux qui ont baptisé ces enfants, retenons celui-ci du père LeJeune en 1637. On y voit non seulement un exemple de la croyance religieuse mais aussi une comparaison des coutumes françaises et indiennes face à la mort des enfants :

Après avoir imité quelque temps leur silence, je commence à vouloir consoler la mère, non pas tant pour espérance de luy oster sa tristesse, que pour entrer dans un meilleur discours. Nous sommes en Europe dans une erreur : quand quelqu'un est triste, nous l'accablons de raison pour arracher son mal, et c'est cela mesme qui luy augmente sa douleur. La meilleure façon de consoler une âme affligée, c'est de suivre le conseil de saint Paul, *Flere cum Flentibus*, pleurer avec ceux qui pleurent, afin de leur faire jeter par les yeux, notamment aux femmes, l'amertume qui noie leur cœur : cela fait, il ne faut plus parler de l'objet qui cause la tristesse. Les Sauvages gardent cecy parfaitement, car ils ne veulent point que l'on fasse mention des trespassez dans leurs discours familiers, mais seulement quand on veut (comme ils disent) relever ou faire vivre le défunt, faisant porter son nom à quelqu'autre. Mais reprenant nostre discours, et m'adressant à la mère, je luy dis : je garderai parmi vous la coutume des François : quand quelque enfant meurt en France, et que la mère s'en afflige, on luy dit qu'en effet elle a raison de s'attrister de la perte d'un si gentil enfant, mais néanmoins qu'elle doit bientôt essuier sa douleur, si son enfant meurt Chrestien, car le ciel luy est ouvert, où il s'en va en un lieu plein de délices, où la maladie, la faim, la pauvreté, les douleurs et la mort n'entre point. En un mot, je taschai en mon patois sauvage de leur

¹² François LEBRUN, *Les hommes et la mort en Anjou aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Flammarion, 1975, p. 306.

faire voir un petit eschantillon des grands biens dont ce petit enfant de Dieu alloit jouir. Ils escoutèrent cela dans un grand silence, et monstrèrent y prendre plaisir ; pour conclusion, ce petit Ange aiant encore résisté quel que temps, s'envola au Ciel, et son corps fut enterré solennellement . . . ¹³

Cette croyance a-t-elle été transmise immuable, venue des diverses régions de France, ou s'est-elle popularisée davantage dans la Nouvelle-France sous l'influence peut-être de ces cultes de la Sainte Enfance dont on trouve la trace chez de nombreuses communautés religieuses ? Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elle se retrouve spontanément dans la bouche de gens de toutes les classes et qu'on l'évoque à satiété dans les œuvres littéraires du XIX^e siècle.

Voyons les débuts de cette littérature. James Huston a recueilli dans les journaux des années 1837-38-40 divers textes à caractère littéraire. Quelques poèmes et un article, tous du même auteur, parlent des enfants en termes funèbres. Les idées exprimées sont les suivantes : l'enfant est en communication avec les anges qui le protègent et auxquels il ressemble. La mort le menace et le transforme en un être angélique et protecteur ¹⁴.

À la toute fin du siècle, la poésie d'Émile Nelligan exprime une même conception de l'enfance. Ainsi le poème « Devant mon berceau » dit le regret de ne pas être mort au berceau :

Ah ! que n'a-t-on tiré mon linceul de tes langes,
Et mon petit cercueil de ton bois frêle et blanc.
Alors que se penchait sur ma vie en tremblant
Ma mère souriante avec l'essaim des anges ¹⁵ !

Des contes et des légendes s'inspirent aussi de cette croyance. Retenons « La légende de Madame d'Haberville » dans *Les Anciens Canadiens*, version très élaborée qui forme un chapitre entier du roman. Une mère inconsolable depuis la mort de sa fille passe ses jours à pleurer sur sa tombe et sur les objets qui lui ont appartenu. Un jour elle est témoin dans l'église d'une messe dite par un curé décédé depuis longtemps. Des enfants morts au visage céleste, tous âgés de moins de six ans, défilent le long de l'autel, portant

¹³ *Les Relations des Jésuites*, Montréal, Éd. du Jour, 1972, t. II (*Relation de 1637*), p. 15.

¹⁴ James HUSTON, *Le répertoire national*, v. 2, Montréal, J.M. Valois, 1893, pp. 16, 22, 63.

¹⁵ Émile NELLIGAN, *Poésies complètes*, Montréal, Fides, 1952, p. 48.

des cassettes. Sa fille ferme le cortège traînant péniblement des seaux d'eau. Un bon moine de qui elle réclame la résurrection de son enfant interprétera la vision en ces termes. L'enfant morte porte au ciel les larmes que sa mère verse à chaque jour ¹⁶.

Les petits enfants vivants sont aussi des anges, comme le souligne un récit de compérage rapporté dans *Forestiers et voyageurs* de Joseph-Charles Taché. Le père du nouveau-né faisant sa tournée pour convier les amis et les parents au repas du baptême, invite un pendu rencontré sur son chemin. Le mort se présente le soir à la frayeur générale et accepte de se retirer si le père veut venir danser sous le gibet. L'accouchée enjoint son mari de s'y rendre avec le petit dans les bras : « N'avons-nous pas ici un cher innocent, un ange pour nous protéger ? », dit-elle ¹⁷. Ces légendes sont prélevées sur la littérature orale car plusieurs éléments se retrouvent dans des variantes bretonnes rassemblées dans *La légende de la mort* d'Anatole Le Braz ¹⁸.

La croyance n'est pourtant pas à cette époque une survivance folklorique même si certains auteurs commencent à la percevoir comme telle en soulignant parfois le côté naïf ¹⁹ ou ridicule ²⁰. En réalité, ils n'ont pas d'autres mots pour décrire les enfants : ce sont de petits innocents, de petits anges, mais aussi des diabolins. Gabrielle Roy rappelle dans *La Route d'Altamont* que sa grand-mère s'écriait toujours devant des enfants qui pleuraient sans cause : « oh ! les pauvres innocents ²¹ ! » C'est surtout la mort, menace très réelle de ces sociétés où beaucoup d'enfants mouraient avant d'avoir atteint un an ²², qui soutient l'image des enfants comme proche de l'au-delà. Le Français Gaudrée-Boileau, étudiant le paysan de Saint-Irénée en 1861, attribue à la foi l'indifférence devant la mort :

Les sentiments religieux des Canadiens produisent chez eux
une sorte d'indifférence devant la mort, dont les voyageurs

¹⁶ P.A. DE GASPÉ (père), *Les Anciens Canadiens*, 1863, Montréal, Beauchemin, 1925, pp. 128-137.

¹⁷ Joseph-Charles TACHÉ, *Forestiers et voyageurs*, 1863, Fides, 1975, pp. 121-128.

¹⁸ Anatole LE BRAZ, *La légende de la mort*, Paris, Alpina, 1958.

¹⁹ G.J. BARTHE, *Drames de la vie réelle*, Sorel, J.A. Chênevert, 1896, p. 39.

²⁰ Louis FRÉCHETTE, *Contes*, I, Montréal, Fides, 1974. « Titange », pp. 157-166.

²¹ Gabrielle ROY, *La route d'Altamont*, Montréal, H.M.H., 1966, p. 66.

²² Taux de mortalité infantile en 1901 : 187 p. 1.000. HAMELIN et ROBY, *op. cit.*, p. 60.

se sont quelquefois étonnés et qu'ils ont pris pour de la dureté de cœur. Dans les campagnes on se réjouit plutôt qu'on ne s'afflige de la mort d'un enfant en bas-âge, parce que « c'est un ange acquis au ciel ». On donne des regrets à la mort des parents ou des amis, mais ils sont de courte durée, à cause de la certitude où l'on est de les retrouver dans l'autre vie. La religion des habitants est sèche peut-être et dénuée de tendresse, mais elle a pour base une foi sérieuse ²³.

Au Québec, les gens des élites partagent sur ce point les modèles des paysans, comme en témoignent des documents personnels, qui révèlent aussi la souffrance des parents devant la mort des enfants. En marge de la légende de madame d'Haberville, l'auteur note qu'il surprit un jour sa mère pleurant sur le petit soulier de sa fille morte depuis dix ans ²⁴. Après la mort de son enfant, Louis-Joseph Papineau fait appel à la croyance aux anges pour consoler sa femme : « Pourquoi ne vois-tu en songe que des choses lugubres ? Des anges doivent aussi te sourire. Est-ce que tu manquerais de les croire quand ils te promettent qu'ils prieront pour toi, pour moi ; pour ceux qu'ils ont laissés et confiés à nos soins ²⁵ ? » C. Chiniquy évoque avec l'emphase qu'on lui connaît « la petit ange » que viennent de perdre les Chapais. Le père de l'enfant envoie à sa femme un petit poème de circonstance pour la consoler ²⁶. Napoléon Bourassa, dont bien des lettres révèlent l'amour des enfants, ne parle pas autrement que les paysans après le décès de sa petite-fille ; il n'y met qu'un peu plus de style :

Celle-là n'aura laissé que l'impression d'une vision angélique et le souvenir d'un sourire, sous le voile de son berceau. Je n'ai jamais entrevu quelque chose d'aussi éthéré et d'aussi suave. Elle semblait flotter sur les fleurs et le linge blanc qui l'entouraient, et attendre des ailes pour s'envoler. Les larmes perdaient leur amertume... on se sentait pénétré de consolation ²⁷.

Chez Bourassa, l'idée de l'innocence des enfants s'applique aussi aux enfants vivants. Après avoir décrit sur un ton amusé deux enfants espiègles, il en évoque un très sage ajoutant qu'il craint

²³ GAULDRÉE-BOILEAU, « Paysan de Saint-Irénée », dans P. SAVARD, *Paysans et ouvriers québécois d'autrefois*, Québec, P.U.L., 1968, p. 24.

²⁴ P.A. DE GASPÉ (père), *op. cit.*, p. 280.

²⁵ R.A.P.Q., 1953-55, p. 287.

²⁶ Julianne BARNARD, *Les Mémoires Chapais*, Montréal, Fides, 1961, t. II, p. 131, pp. 99-100.

²⁷ Napoléon BOURASSA, *Lettres d'un artiste canadien*, Bruges, Desclée de Brouwer, 1929, p. 366 (1890).

que Dieu ne rappelle à lui un « pareil dépareillé »²⁸. Dans un conte de Louis Fréchette, le père admirant la bonté de sa fille exprime la même crainte²⁹. Pas plus que l'enfant sage, l'enfant malingre, orphelin par surcroît, ne semble destiné à ce monde. M^{re} Albert Tessier, né à la fin du XIX^e siècle, rappelle dans son autobiographie l'influence profonde qu'eurent sur lui les propos d'une tante disant en sa présence : « Pauvre petit misérable, si le bon Dieu pouvait venir le chercher³⁰ ». Quant à Jean-Charles Magnan, né vers la même époque, il écrit qu'une tante fut mortifiée de sa guérison d'une diphtérie parce qu'elle avait prédit sa mort croyant consoler les parents en annonçant l'arrivée d'un ange au ciel ; « elle se vengea plus tard en [le] qualifiant d' « insécable » et de « petit démon malicieux »³¹ ».

Dans les contes populaires, on le sait, le diable n'est jamais loin. Il danse avec les jolies filles, fournit l'alcool aux ivrognes, construit parfois les églises. Quand les enfants sont trop nombreux, le diable, comme le curé d'ailleurs, fait un parrain très convenable³². Dans la réalité c'est de façon plus concrète que le diable est évoqué au sujet des enfants. Philippe Aubert de Gaspé possède un riche vocabulaire pour qualifier les enfants de petits diables : « petits démons, diabolins sorciers, tes diables d'enfants, lutins du diable » ; il emploie également le verbe « Faire endiabler³³ ». Henriette Dessaulles, dans son journal, désigne des écolières espiègles comme « des petites démons³⁴ ».

La croyance en l'angélisme des enfants morts en bas-âge peut être adaptée en ce qui concerne les enfants rebelles dont on prédit qu'ils vont mal tourner. De Gaspé veut faire mentir ces dictons par le récit de la vie fructueuse d'un tel enfant qualifié de génie malfaisant par sa mère. On note une étrange expression dans les paroles que l'auteur lui attribue : « Ma mère, dit-il, a souhaité bien des fois de

²⁸ *Ibid.*, p. 389 (1895).

²⁹ Louis FRÉCHETTE, *op. cit.*, p. 103.

³⁰ Albert TESSIER, *Souvenirs en vrac*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1974, p. 22.

³¹ Jean-Charles MAGNAN, *Confidences*, Montréal, Fides, 1960, pp. 26-27.

³² Voir le conte recueilli par Marie-Rose TURCOT, « La reine des Ormeaux », dans *Les Archives de Folklore*, 3, Fides, 1948, pp. 75-81.

³³ P.A. DE GASPÉ, *Mémoires*, 1866, Montréal, Fides, 1971, pp. 43, 63, 117, 122, 134, 209.

³⁴ Henriette DESSAULLES, *Fadette ; journal d'Henriette Dessaulles, 1874-1880*, Montréal, H.M.H., 1971, p. 319.

me baiser mort pendant mon enfance ; ç'eut été un grand malheur pour elle ³⁵ ». L'humoriste Hector Berthelot évoquait sa grand-mère disant à sa mère :

Cet enfant ne fera rien de bon dans le monde, je prie le bon Dieu qu'il t'enlève ce garçon là. Je te le répète ma fille, si cet enfant grandit, il montera sur la potence ³⁶.

Louis Fréchette dans ses *Mémoires intimes* se moque des méthodes d'éducation de sa jeunesse. Il attribue les fréquents châtiments corporels à la peur des parents de voir l'enfant mal tourner :

Élever un enfant, c'était le rosser à outrance ; le corriger, c'était lui rompre les os. N'ayant pas d'autres notions philanthropiques, la victime trouvait cela tout naturel, et elle subissait son sort en se disant qu'un temps viendrait où elle prendrait sa revanche sur les petits, en leur flanquant des tripotées à son tour. Que voulez-vous, c'était la mode, et la méthode recommandée : « Pères et mères, corrigez vos enfants, prenez la verge, battez-les, domptez-les : chaque coup que vous leur donnez ajoute un fleuron à votre couronne future ; cassez-leur un membre s'il le faut ; il vaut mieux que votre enfant aille au ciel avec un bras ou une jambe de moins, que dans l'enfer avec tous ses membres » ³⁷.

Il peint alors les mères comme autant de mégères fatiguées de frapper du matin au soir, « mais il faut bien faire son salut, n'est-ce pas ». Ce portrait tient de la caricature mais il s'inspire néanmoins des conceptions de l'enfant et de l'éducation de l'époque. La croyance en l'angélisme des enfants inspirera de nombreux contes à Louis Fréchette, ceux-là même où il semble avoir décrit les faits et gestes de ses propres enfants. Conscient qu'il s'agit d'un cliché en cette fin du XIX^e siècle, il en fera aussi un amusant conte de chantier, intitulé *Tit-Ange* ³⁸.

Ces anges et ces démons, on en retrouve la trace non seulement dans les façons de désigner les enfants mais dans les méthodes mêmes d'éducation. L'enfant qui apprend à parler, nous dit Gérin.

³⁵ P.A. DE GASPÉ, *Mémoires*, op. cit., p. 121.

³⁶ Henriette LIONAIS-TASSÉ, *La vie humoristique d'Hector Berthelot*, Montréal, Albert Lévesque, 1934, p. 162.

³⁷ Louis FRÉCHETTE, *Mémoires intimes*, Fides, 1961, p. 135.

³⁸ Louis FRÉCHETTE, *Contes*, I, op. cit.

désigne Dieu, le petit Jésus, la sainte Vierge, son ange gardien ³⁹. Par ailleurs, des menaces de tous genres apparaissent caractéristiques de l'autorité des adultes, menaces où se retrouvent pêle-mêle le diable, la mort et le curé. C'est sans doute en référant à ces menaces ou au fouet que Léon Gérin qualifie les méthodes d'éducation du milieu rural de répressives, propres à former des adultes soumis plutôt que plein d'initiatives :

Un petit fait mais bien significatif, écrit Gérin, c'est qu'on se sert fréquemment du nom du curé comme épouvantail pour mettre à la raison les enfants turbulents ou indociles. Le curé de Saint-Justin a cherché vainement à faire cesser cette pratique qu'il désapprouve ⁴⁰.

Dans une biographie, on rapporte que la servante, le soir venu, menace l'enfant désobéissant de la venue du Malin ⁴¹. Dans les *Mémoires Chapais*, on cite cette formule d'une vieille femme reconnue pour son amour des enfants. Devant des petits qui se disputent une place à table, elle réplique : « Ta place est au cimetière » ; c'est souvent sur un ton amusé que se font ces allusions macabres. Julienne Barnard évoque cet humour noir dont fait preuve le marchand Chapais pour envoyer ses enfants au lit ou pour les faire lever. Le soir il dit :

Jeunesse qui veille, vieillesse qui dort
Sont près de leur mort.

Le matin, il inverse les termes ⁴². Dans son *Manuel des parents chrétiens*, l'abbé Mailloux critique pour sa part les malédictions prononcées contre les enfants et en cite des exemples : « Que le diable t'emporte... Oh si tu étais donc mort ! Si tu pouvais donc te casser un bras ⁴³ ». Paradoxalement, ses propres conseils et les récits dont il les illustre contiennent des menaces de mort encore plus élaborées. Blâmant explicitement « le recours aux loups-garous, aux revenants, aux lutins et aux feux-follets, « contes ridicules » que les bonnes gens de la campagne ont l'imprudence de raconter aux

³⁹ LÉON GÉRIN, « L'habitant de Saint-Justin », dans Jean-Charles FALARDEAU, *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin*, Montréal, P.U.M., 1968, p. 112.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 88.

⁴¹ RENÉE DES ORMES, *Robertine Barry en littérature ; Françoise* (1863-1918), Québec, 1949, p. 10.

⁴² JULIENNE BARNARD, *Mémoires Chapais*, t. II, *op. cit.*, pp. 300, 313.

⁴³ A. MAILLOUX, *op. cit.*, p. 150.

enfants⁴⁴ », lui-même n'a pas son pareil pour évoquer l'horreur du démon et la crainte de Dieu « qui nous tient suspendu par un fil au-dessus d'un gouffre affreux⁴⁵ ». Il conseille d'amener au curé les cas désespérés⁴⁶, ne craignant pas sans doute de servir de croquemitaine. L'était-il vraiment ? On peut en douter. Un autre prédicateur de la tempérance, apôtre de la croix noire, le curé Quertier, lorsqu'il s'agit de ses filleuls, se fait complice de l'école buissonnière et recommande à sa ménagère de leur donner tout ce qu'ils demanderont⁴⁷. Les écrits de Philippe Aubert de Gaspé fourmillent de punitions non données ou d'adultes qui se portent à la défense de l'enfant puni.

L'idée de l'innocence des petits enfants n'explique-t-elle pas une sorte d'indulgence qui se manifeste dans plusieurs écrits ? On a l'impression que les adultes aiment bien les espiègles et sont tous un peu comme ce Yves Chôlette chez qui habitait de Gaspé enfant et qui, le traitant de méchant diable lorsqu'il lui sautait sur les épaules, grondait d'un côté du visage mais souriait de l'autre⁴⁸. Ils ressemblent encore à la mère Chapdelaine décrite par cet admirable observateur de notre culture rurale que fut Louis Hémon : cette mère, douce et patiente, n'a jamais donné une taloche à son fils sans le prendre ensuite sur ses genoux pour le consoler, pleurant avec lui et disant que de battre un enfant, il y avait de quoi lui briser le cœur⁴⁹. S'agit-il d'un personnage imaginaire ? A. Gérin-Lajoie décrit sa mère de la même façon dans son journal⁵⁰.

La réaction d'un enfant à ce type de socialisation où s'entremêlent la croyance en l'innocence des enfants, les incitations à la prière et la menace des démons, c'est encore Louis Hémon qui l'a le mieux analysée à travers ce portrait du jeune Télésphore dans *Maria Chapdelaine*. Ce que l'écrivain croit être une invention de la mère Chapdelaine n'est qu'une version de modèles très répandus au XIX^e siècle. Quant à la réaction de l'enfant, elle nous semble si naturelle et si révélatrice de l'écart entre l'enseignement tel qu'on

⁴⁴ *Ibid.*, p. 82.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 101.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 76.

⁴⁷ *Mémoires Chapais*, *op. cit.*, pp. 125-126.

⁴⁸ P.A. DE GASPÉ, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 117.

⁴⁹ LOUIS HÉMON, *Maria Chapdelaine*, 1916, Montréal, Fides, 1968, p. 34.

⁵⁰ LÉON GÉRIN, « Antoine Gérin-Lajoie, la résurrection d'un patriote », Montréal, *Le Devoir*, 1925, p. 10.

peut le cerner dans les livres et la réalité vécue qu'il vaut la peine de s'y arrêter.

Les fautes de Téléphore, la mère les absout d'avance en disant : « Ce n'est pas qu'il fasse bien du mal mais les choses qu'il dit ! On dirait que cet enfant-là n'a pas tout son génie ! » L'innocence des enfants avait aussi la connotation de simplicité d'esprit. Téléphore qui a l'âge du petit catéchisme sur lequel il s'endort, n'est pas totalement imperméable à l'éducation religieuse de sa mère. Disons qu'il la retourne à son profit et que déjà son attention se porte ailleurs, vers les travaux des champs et des forêts.

Téléphore s'affairait avec l'attelage du chien et prétendait ne pas entendre.

Les errements du jeune Téléphore constituaient le seul drame domestique que connût la maison. Pour s'expliquer à elle-même et pour lui faire comprendre à lui ses péchés perpétuels, la mère Chapdelaine s'était façonné une sorte de polythéisme compliqué, tout un monde surnaturel où des génies néfastes ou bienveillants le poussaient tour à tour à la faute et au repentir. L'enfant avait fini par ne se considérer lui-même que comme un simple champ clos, où des démons assurément malins et des anges bons mais un peu simples se livraient sans fin un combat inégal.

Devant le pot de confiture vide il murmurait d'un air sombre :

— C'est le démon de la gourmandise qui m'a tenté.

Rentrant d'une escapade avec des vêtements déchirés et salis, il expliquait, sans attendre des reproches :

— Le démon de la désobéissance m'a fait ça. C'est lui, certain !

Et presque aussitôt il affirmait son indignation et ses bonnes intentions.

— Mais il ne faut pas qu'il revienne, eh, « sa » mère. Il ne faut pas qu'il y revienne ce méchant démon. Je prendrai le fusil à « son » père et je le tuerai . . .

— On ne tue pas le démon avec un fusil, prononçait la mère Chapdelaine.

Quand tu sens la tentation qui vient, prends ton chapelet et dis tes prières.

Télesphore n'osait répondre ; mais il secouait la tête d'un air de doute. Le fusil lui paraissait à la fois plus plaisant et plus sûr et il rêvait d'un combat héroïque, d'une longue tuerie dont il sortirait parfait et pur, délivré à jamais des embûches du Malin ⁵¹.

Si la religion est « le principal facteur de l'éducation », comme l'observe le sociologue Léon Gérin à Saint-Justin en 1886, il serait erroné d'imaginer des enfants d'autrefois figés dans leurs dévotions. Le même auteur observe que jusqu'à l'âge de sept ans, « l'enfant est choyé, gâté même. On s'amuse de ses propos ; on lui fait maint jouet ; on lui laisse pleine liberté. Puis on songe à l'envoyer à l'école ». Arrivés à l'adolescence, les garçons deviennent difficiles à conduire ⁵² ». Leur présence à l'église ne saurait nous leurrer. L'abbé Mailloux, qui par ses innombrables conseils entend réformer des générations de parents et d'enfants, se désespère de les voir à l'église sans aucune surveillance, faute d'omission la plus fréquente de la part des parents :

C'est un fait trop affligeant, pour qu'il ne soit pas digne des larmes de tous ceux qui croient à la présence réelle de Jésus-Christ dans les saints tabernacles, que de voir la manière avec laquelle un grand nombre de nos petits enfants canadiens se tiennent dans les églises, pendant les offices divins. Remarquez-les rire, parler, folâtrer, changer de place, s'entre-pousser, regarder de côté et d'autre, se piquer avec des épingles, se battre même ⁵³ ! . . .

S'agit-il des tout-petits ? Peut-être. Voyons ceux qui fréquentent le catéchisme, c'est-à-dire qui ont environ dix ans ⁵⁴. L'auteur affirme que chez la plupart de nos enfants canadiens il y a une dissipation étonnante qui les rend incapables de se fixer à quoi que ce soit de sérieux :

Si vous n'êtes pas convaincu de ce que j'avance, regardez une troupe d'enfants qui fréquentent les instructions pour la première communion. Avez-vous jamais rien vu d'aussi léger et d'aussi dissipé, et par conséquent d'aussi incapable d'une préparation sérieuse pour la première communion ⁵⁵ ?

⁵¹ Louis HÉMON, *ibid.*, p. 135.

⁵² Léon GÉRIN, *op. cit.*, pp. 104-105, 112.

⁵³ A. MAILLOUX, *op. cit.*, p. 109.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 109.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 125.

Ces enfants ne sont pas uniquement « difficiles à conduire », comme le dit Gérin, ils sont d'après Mailloux « si indisciplinables que vos curés ne peuvent parfois en venir à bout ».

II

Nous avons jusqu'ici considéré l'enfance au XIX^e siècle en mettant l'accent sur l'homogénéité des images que révèlent les documents personnels ou littéraires. Nous avons ensuite suggéré qu'il existait des liens entre ces images et les méthodes d'éducation traditionnelles. Cette époque vit pourtant d'importants changements en ce qui concerne les enfants. Les transformations économiques et politiques entraînent des changements dans le genre de vie de plusieurs familles qui affectent de façon inégale les enfants des différents milieux sociaux. On pourrait s'attarder à de nombreux aspects : passage du travail des enfants sur la ferme au travail des enfants en usine ; présence accrue des écoles élémentaires ; remise en cause de certains modèles d'éducation dans les milieux de la bourgeoisie. C'est dans ce contexte de changement que l'abbé Mailloux publie en 1851 un *Manuel des parents chrétiens* qui vise à régler de façon minutieuse la conduite des parents envers les enfants. Ce changement, il l'évoque dès le premier paragraphe :

L'industrie, les améliorations de tout genre dans l'ordre matériel, l'augmentation rapide de notre population, nous deviendront nuisibles, si notre jeunesse canadienne n'est formée de bonne heure aux vertus qui la préservent de la corruption des mœurs et de l'abus d'une liberté à laquelle on n'osera bientôt plus mettre de bornes ⁵⁶.

Ce manuel écrit par un propagandiste du mouvement de tempérance peut donc être perçu comme un élément de ce vaste mouvement de réforme religieuse et morale qui prend naissance au Québec vers 1840. Il s'agit, face aux changements en cours qui rendent inefficaces les formes anciennes de contrôle social, de réglementer minutieusement la conduite des parents pour maintenir l'ordre menacé ; on célèbre à l'occasion la foi des ancêtres ou telle coutume en voie de disparition, comme par exemple les souhaits du jour de l'An. Mais là n'est pas le but principal du moraliste qui se hâte d'ajouter que les baisers entre personnes de sexe différent sont « contre la mo-

⁵⁶ *Ibid.*, p. 3.

destie ⁵⁷ ». Même s'il s'inspire abondamment de la pensée des pères de l'Église et d'un rigorisme qui faisait partie des traditions de l'Église locale, l'abbé Mailloux ne vise pas à maintenir les comportements traditionnels du peuple en ce qui concerne l'éducation des enfants. Conservateur, puritain à l'extrême, l'auteur du *Manuel* n'est en aucune façon un chantre des traditions populaires. Aussi, plutôt que d'analyser ses innombrables conseils en les confrontant aux théories modernes d'éducation, par exemple celles qui à l'aube du XX^e siècle et même une décennie plus tôt, mettront l'accent sur l'hygiène, il nous semble intéressant de souligner une fonction latente de cette pédagogie strictement moralisatrice proposée aux parents parce que cet aspect éclaire la transformation du statut de l'enfant qui accompagne la modernisation.

Bien sûr les images traditionnelles de l'enfant se retrouvent dans ce livre qui parle du nouveau-né comme d'une innocente créature, comme un petit ange et compare l'enfant sage à un ange. Cette croyance ne s'étend pas à tous. Tout en situant à sept ans l'âge du catéchisme, à dix ans celui de la première communion, l'abbé Mailloux insiste sur l'importance de l'éducation dès la plus tendre enfance afin de déraciner les mauvaises inclinations attribuables au caractère de chaque enfant et à la faute originelle. Sa description très concrète de huit types de caractère ⁵⁸, typologie fortement imprégnée de dualisme, s'inspire peut-être de la caractérologie à la mode à l'époque, mais elle réfère encore à des déterminismes traditionnels comme « tel père, tel fils » ou « on suce le vice et la vertu avec le lait de sa mère », deux proverbes cités par l'auteur ⁵⁹. Évoquant la faute d'Adam et Ève, il écrit aux parents qu'ils trouveront dans l'âme de chacun de leurs enfants, le bien et le mal réunis et comme incarnés en eux ⁶⁰. Ces déterminismes conjugués du péché originel et du caractère vont parfois très loin. Le type décrit comme « un mauvais caractère » est « un monstre à face humaine ». L'enfant qui tient du caractère « hardi et effronté » risque de devenir un bandit et un meurtrier. Quant au caractère hypocrite et dissimulé, on prévient les parents qu'il se retrouve plus ordinairement chez les filles que chez les garçons. D'après Joseph de Maistre, cité en introduction, l'éducation de l'enfant commence sur les genoux de la mère ; l'auteur multiplie donc les prescriptions, du baptême jusqu'au mariage inclusivement.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 307.

⁵⁸ Ch. VIII. II.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 44.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 40.

À travers ses conseils pédagogiques et les nombreuses citations qui les entrecourent, des commentaires sur les pratiques qu'il a observées nous renvoient une image critique de l'éducation populaire. Nous avons déjà mentionné sa condamnation des recours à la peur des loups-garous ou des revenants. Son opinion sur les châtimens corporels est identique à celle que Louis Fréchette attribue à une amie anglophone de sa mère, opinion jugée progressiste pour l'époque :

Je suis d'avis qu'il faut rarement frapper les enfants, et seulement lorsque tous les autres moyens de correction ont été employés sans succès, et alors même il ne faut les frapper qu'avec charité et modération. Ainsi je n'approuve point ces parents déraisonnables qui ont toujours le bras levé, et qui frappent sans cesse leurs enfants pour une chaise renversée, un vase d'eau répandu sur le plancher, une cuillère de soupe jetée sur la nappe et autres bagatelles de ce genre. Une personne de bon sens comprendrait aisément que, ou l'enfant coupable de cette peccadille est encore trop jeune pour comprendre ce qu'il a fait, et dans ce cas pourquoi le frapper ? Ou il est déjà assez intelligent pour s'apercevoir qu'il a mal fait, et alors pourquoi ne pas se servir de la parole pour lui faire comprendre qu'il ne faut pas renverser les chaises, répandre de l'eau sur le plancher ou jeter de la soupe sur la nappe ? N'est-ce pas une créature raisonnable que vous voulez former, pères et mères ? Ménagez donc vos coups pour les grandes fautes ; et soyez convaincus qu'un enfant s'accoutume aux coups dont il ne tient pas plus compte que de ces mille criailleries de certaines mères ⁶¹.

Il propose si besoin est d'autres punitions, comme de priver l'enfant d'une chose qu'il aime, d'une promenade ou le battre modérément. Mais il ajoute qu'il faut tenir invariablement sa parole :

C'est le défaut d'un grand nombre de mères, surtout, qui ont sans cesse des menaces à faire à leurs enfants, et qui ne les mettent presque jamais à exécution. Que résulte-t-il d'une telle conduite ? C'est que les enfants s'accoutument à ces menaces qui ne sont jamais réalisées en finissant par s'enhardir à faire le mal. Soyez donc sobres de menaces de châtiment, et n'en faites jamais que pour des fautes qui en valent la peine ; mais encore une fois, quand vous avez engagé votre parole, n'y manquez jamais, que dans le cas où le repentir de votre enfant vous assurera qu'il s'est déjà puni lui-même par son regret ⁶².

⁶¹ *Ibid.*, p. 50.

⁶² *Ibid.*, p. 51.

Il recommande également de toujours donner la raison d'une punition, de ne jamais punir un enfant en colère⁶³, de savoir récompenser et pas seulement punir et enfin d'éviter de manifester une préférence envers un enfant. Il conseille de ne pas menacer les enfants avec les mots enfer et damnation car ils sont incapables de saisir toute la force de ces mots :

Contentez-vous de dire à vos enfants que telle action est défendue par le bon Dieu : qu'il n'aime point ceux qui la font : que c'est péché. Ces manières de leur faire comprendre qu'une chose est défendue, seront toujours suffisantes pour détourner vos enfants de mal faire, sans fausser leur conscience⁶⁴.

Ennemi de la punition soudaine et irréfléchie, A. Mailloux ne prône pas une indulgence qui semblait fort répandue dans les milieux populaires. Le modèle qu'il propose est un savant dosage de châtiments : il utilise la culpabilisation envers la mère et Dieu que l'on fait souffrir, le châtiment différé suspendu au-dessus de la tête de l'enfant un jour entier, l'interrogatoire du père de retour de son travail, l'examen de conscience quotidien fait par la mère et même la dénonciation des fautes au confesseur. N'y a-t-il pas ici une tentative pour substituer au mode d'éducation traditionnel qui n'est plus efficace avec la mobilité croissante de la population un nouveau mode de formation qui n'est pas sans ressembler à celui qu'a décrit D. Riesman comme tendant à produire un caractère social indéterminé⁶⁵.

Mais voyons le deuxième aspect de cette substitution. Un trait dominant de la vie familiale traditionnelle, c'est l'intégration rapide de l'enfant au monde des adultes par le travail et par le jeu. Ce mélange des catégories d'âge au jeu que Philippe Ariès trouvait encore à la cour du XVII^e siècle, Philippe Aubert de Gaspé nous le peint admirablement en évoquant la participation des Anciens Canadiens à des jeux que ses contemporains jugeraient puérils et indécents⁶⁶. Or l'abbé Mailloux fustige cette façon de s'amuser. Il ne

⁶³ *Ibid.*, p. 49. Voir tout ce chapitre.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 53.

⁶⁵ David RIESMAN, dans *The Lonely Crowd*, 1950, relie les changements en éducation à des phases historiques définies par la démographie et l'économie. Une typologie des caractères sociaux correspondrait aux diverses phases historiques. Au caractère orienté par la tradition succéderait un caractère indéterminé.

⁶⁶ P.A. DE GASPÉ (père), *Les Anciens Canadiens*, *op. cit.*, p. 225.

se contente pas de recommander longuement aux parents de surveiller leurs enfants, de leur procurer de petits jeux et de petits travaux pour les tenir constamment occupés, mais il consacre 26 items dûment numérotés pour préciser en quoi il faut veiller sur l'innocence des enfants⁶⁷. « Tout y passe, les images indécentes, les romans, les chansons, la disposition des lits ; il faut surveiller les enfants dans leurs jeux ; ne pas laisser les petites filles jouer avec les petits garçons même avec leurs petits frères surtout hors de votre présence. » Il faut encore les surveiller quand ils vont en goélette, pendant les travaux des foins, la cueillette des fruits, à la cabane à sucre et même, quand ils vont à l'église. [sic] Pour ceux qui n'auraient pas compris quels sont ces dangers funestes dont les parents sont responsables, trois chapitres traitent longuement « des assemblées de danses dont il faut éloigner les enfants », « des jeux entre personnes de sexes différents et des veillées », « des dangers des fréquentations avant le mariage ». Les veillées québécoises et les « danses rondes », qui l'aurait cru, sont des lieux de perdition comparés à Sodome et à Babylone, à cause du climat de liberté qui y règne, des propos qu'on y tient devant les enfants, des chansons obscènes qu'on y chante. Le langage tenu devant les enfants encourt la critique virulente du prêtre. Les noces campagnardes sont tolérées si elles ne durent qu'une journée et ne comportent aucun excès. À travers un livre moralisateur se manifeste une fois de plus le portrait coloré des mœurs joyeuses d'une population rurale qui lorsqu'elle faisait des noces célébrait pendant trois jours. Ce n'était pas la première fois que son clergé s'en prenait à ses fêtes mais dans la seconde moitié du XIX^e siècle les changements sociaux en favorisent partiellement la suppression, tout comme les changements affectant la famille favorisent la séparation des adultes et des enfants.

C'est donc un nouveau code de morale que Mailloux propose aux Québécois de son époque. Son silence au sujet de l'école et du développement intellectuel de l'enfant, son rejet explicite de l'instruction des filles viennent nous rappeler que l'auteur du *Manuel* vise uniquement l'éducation morale des petits enfants. Par ailleurs c'est avec réticence qu'il envisage, toujours pour des raisons de morale, le travail des enfants ou des jeunes adolescents dans les chantiers ou comme serviteurs et servantes. On devine dans ce livre l'émergence d'une notion de l'enfance et de l'éducation qui met l'accent sur la surveillance et la séparation de l'enfant du monde des adultes. Le puritanisme en est un élément important et nous semble

⁶⁷ MAILLOUX, *op. cit.*, p. 163. Voir les chapitres 12-13-14.

plus proche des mœurs victoriennes que des traditions rigoristes véhiculées par les prêtres du XVII^e siècle. De toute façon, il ne fait nul doute que ce code s'écarterait considérablement des mœurs des milieux populaires. C'est en insistant sur l'ampleur de ce rejet des coutumes populaires par l'abbé Mailloux, qu'il s'agisse des fêtes, des chansons, des contes folkloriques et de l'éducation des petits enfants que nous avons tenté de dégager d'un livre foncièrement conservateur une possible contribution au changement social. Il y aurait lieu à cet égard de réévaluer le rôle de l'Église dans la disparition de divers comportements traditionnels. En ce qui concerne l'évolution des notions sur l'enfant et son éducation familiale, Bernard Wishy a bien montré, pour les États-Unis au XIX^e siècle, que les changements ne sont pas le résultat d'une victoire des idéalistes libéraux sur des religieux à l'esprit étroit et autoritaire⁶⁸. C'est la transformation de la société qui suscite un nouveau statut de l'enfant et peu à peu une image différente de l'enfant. Au Québec du XIX^e siècle, les images sont encore traditionnelles mais conservateurs et libéraux essaient en tâtonnant d'adapter leurs méthodes d'éducation aux changements en cours.

Denise LEMIEUX-MICHAUD,
Saint-Lambert.

⁶⁸ Bernard WISHY, *The Child and the Republic, the Dawn of American Child Nurture*, Philadelphia, Univ. of Pennsylvania Press, 1977, p. 17.